

Délibération CA-20250708-7.1

Vanves, le 8 juillet 2025

Conseil d'administration du Cnous du 8 juillet 2025
Délibération relative à l'avenant n°1 à la convention de mandat CARE

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver l'avenant n°1 à la convention de mandat CARE tel que présenté en séance le 8 juillet 2025.

Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration du Cnous,

Vu les projets de convention présentés en séance,

Vu la convention de mandat relative au dispositif de cartes pour l'aide à la restauration des étudiants conclue entre la DGESIP, le Cnous et l'ASP en date du 17 décembre 2024;

• **Point de l'ordre du jour**

7 – *Convention*

7.1 Avenant n°1 à la convention de mandat CARE

• **Entendu l'exposé de Madame Bénédicte DURAND, présidente du Cnous ;**

• **Proposition de décision soumise au conseil d'administration :**

Le conseil d'administration du Cnous approuve l'avenant n°1 à la convention de mandat CARE

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 29

Quorum : 9

Membres présents : 15

Procurations : 5

Membres participant à la délibération : 20

Contre : 1

Abstentions : 6

Pour : 13

**La présidente
Bénédicte Durand**